



PRIVATISATION RAMPANTE A LA MÉTROPOLE : ATTAQUE EN RÈGLE CONTRE LE SERVICE PUBLIC

Le périmètre des missions gérées directement par les services de la Métropole de Lyon rétrécit sensiblement et ses effectifs sont menacés.

SITUATION DE LA COLLECTE :

Le nouveau marché de collecte a attribué en 2017 au secteur privé trois communes supplémentaires : Vaulx-en-Velin, Bron et Tassin la demi-lune.

Le secteur privé collecte maintenant 55% du tonnage contre 45 % par le service public.

À terme, 39 postes d'agents publics seront supprimés.

SITUATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE :

La restauration de 8 collèges supplémentaires est confiée au secteur privé par des délégations de service public (DSP= privatisation), soit au total 24 cantines sur les 60 établissements avec demi-pension.

À partir de septembre 2018, 44 postes d'agents seront supprimés.

Le principal critère de choix en faveur de la DSP a été le prix et la **CFDT** s'inquiète de la qualité des futurs repas.

Les priorités de la CFDT sont le contenu de l'assiette des collégiens et les conditions de travail des agents.

Dans les deux cas, nous avons défendu le professionnalisme et l'engagement des agents de la Métropole.

La **CFDT** Métropole de Lyon dénonce cette extension des missions confiées au privé et interroge le Président de la Métropole : **avez-vous confiance dans le personnel de la Métropole de Lyon ?**

Pour la CFDT, l'emploi public est une priorité.